

COLLECTION D'ÉTUDES ANCIENNES
publiée sous le patronage
de l'Association Guillaume Budé de Paris.

COLLECTION NOËSIS
publiée par le Laboratoire de recherches
sur la pensée antique d'Ottawa

LES ATTRIBUTIONS (CATÉGORIES)

LE TEXTE ARISTOTÉLIEN ET LES PROLÉGOMÈNES D'AMMONIOS D'HERMEIAS

présentés, traduits et annotés
par
Yvan Pelletier, D.Ph.,
professeur agrégé à la Faculté de philosophie
de l'Université Laval



BELLARMIN
Montréal
LES BELLES LETTRES
Paris
1983

en collaboration avec
Gérald Allard, D.Ph.,
professeur au Collège de Sainte-Foy
et Louis Brunet, D.Ph.,
chargé d'enseignement à la Faculté de philosophie
de l'Université Laval
complétés chacun d'un index des mots et des sujets par
Louis Ouellet, M.A.,
auxiliaire de recherche à la Faculté de philosophie
de l'Université Laval

Ouvrage publié grâce à une subvention de la Fédération canadienne des études humaines dont les fonds proviennent du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

Éditions Bellarmin
8100, boulevard Saint-Laurent
Montréal
H2P 2L9

Société d'édition « Les Belles Lettres »
95, boulevard Raspail
75006 Paris

Πολλοὶ πολλὰς κατεβέβηκοντο φροντίδας, εἷς τὸ τῶν Κατηγοριῶν τοῦ Ἀριστοτέλους βιβλίον, οὐ μόνον ὅτι προοίμιόν ἐστι τῆς ὅλης φιλοσοφίας (εἴπερ αὐτὸ μὲν τῆς λογικῆς ἐστὶν ἀρχὴ πραγματείας, ἢ δὲ λογικὴ τῆς ὅλης προλαμβάνεται δικαίως φιλοσοφίας), ἀλλὰ καὶ ὅτι τρώπον τινὰ περὶ ἀρχῶν ἐστὶ τῶν πρώτων.

Σμπλήκτιου, *Εἰς τὰς κατηγορίας, ἀρχ.*

Couverture : Suzanne Duranceau

Dépôt légal — 1^{er} trimestre 1983 — Bibliothèque nationale du Québec
Copyright © Les Éditions Bellarmin 1982
ISBN 2-89007-473-0
ISSN 0184-7112 (Études anciennes)

PROËME

Beaucoup ont consacré de longues réflexions au livre d'Aristote sur les *Attributions*. La raison en est non seulement qu'il s'agit d'un proëme à toute la philosophie — car ce traité est principe de la logique et la logique précède à juste titre toute la philosophie —, mais encore que, d'une certaine manière, ce livre porte sur les premiers principes¹.

Les *Attributions* (Κατηγορίαι) d'Aristote ont toujours fait l'étonnement et capté l'intérêt des philosophes. Elles ont motivé l'élaboration abondante de traductions et de commentaires complets ou partiels. Traditionnellement reçues comme première partie de l'*Organon*, les *Attributions* demeurent encore un élément essentiel, sinon à l'intelligence de toute la philosophie, du moins à celle de la logique et de la philosophie d'inspiration aristotélicienne. Aussi, ne peut-on surestimer l'importance que revêt pour un philosophe l'intelligence exacte du propos d'Aristote en ce traité. Pourtant, même s'il sait lire le grec — et davantage, évidemment, dans le cas contraire —, le lecteur qui veut s'introduire à la philosophie d'Aristote ou en approfondir l'étude ne peut qu'être desservi par les traductions actuelles et les

1. Simplicios, *In Arist. Categ., princ.*

interprétations récentes du traité, malgré leur profusion. En effet, les traductions actuelles, comme le note déjà Ackrill, ne sont pas suffisamment littérales et ne cherchent pas à conserver une cohérence véritable dans l'interprétation des termes clés². Quant aux interprétations diverses proposées, elles ont le défaut qu'Ammonios reprochait déjà à celles de son temps : elles altèrent toutes plus ou moins le propos véritable des *Attributions*, pour en faire tantôt un exposé de nature grammaticale, tantôt un traité de métaphysique, tantôt une étude de logique propositionnelle.

Nous proposons le présent volume comme une contribution aux efforts requis pour remédier à cette situation. Nous y offrons essentiellement deux instruments qui, sans éliminer le besoin urgent d'un commentaire valable des *Attributions*, nous ont paru fondamentaux pour une bonne intelligence de ce traité et de toute manière préalables à la composition de pareil commentaire. Car, pour être en mesure de commenter adéquatement une œuvre, il faut d'abord pouvoir la lire le plus directement possible. Aussi, le premier de ces deux instruments consiste-t-il en une nouvelle traduction française du texte aristotélicien, aussi scrupuleusement littérale qu'il était possible de la faire sans mutiler la langue française. Naturellement, une traduction ne peut pas complètement éviter de constituer déjà une certaine interprétation. Du grec au français, en particulier, il n'existe pas assez de parenté pour traduire toujours de façon telle que toutes et seules les interprétations ou hypothèses que pourrait suggérer chaque passage du texte grec soient conservées dans sa version française. Mais nous avons visé à cette fin autant que le permettait la langue française, de manière à laisser le plus possible au lecteur même la fécondité de l'interprétation.

La nature de notre second instrument commandait impérativement, d'ailleurs, la plus grande fidélité à la lettre aristotélicienne. Car il s'agit d'une traduction du commentaire d'Ammonios aux *Attributions*. Or, Ammonios s'attache de si près au texte original que son commentaire perdrait beaucoup de son utilité pour qui ne trouverait pas la doctrine des attributions présentée assez exactement et, pour ainsi dire, avec les expressions et les mots mêmes dont use Aristote. C'est d'ailleurs cet attachement consciencieux à la lettre d'Aristote qui confère au commentaire d'Ammonios sa plus grande valeur. En effet, Ammonios peut ainsi conduire le lecteur d'Aristote à former plus facilement les interrogations les plus utiles à l'intelligence de son traité, même s'il n'arrive pas toujours lui-même à y répondre à la satisfaction d'un esprit rigoureux.

2. *Aristotle's Categories and De Interpretatione*, trad. Ackrill, Oxford, Clarendon Press, 1968, préface, p. v.

Les *Attributions* d'Aristote

On a sans doute imaginé bien des motifs pour mettre en doute l'authenticité des *Attributions*³. Cependant, ils consistent généralement à considérer certaines de ses affirmations en regard d'extraits d'autres traités, en grossissant des divergences apparentes facilement dues à des disciplines ou à des contextes différents. Bien qu'il soit impossible de porter un jugement définitif sur cette question, il nous semble que, compte tenu de ce que son propos est logique et non métaphysique, le texte des *Attributions* s'accorde suffisamment avec l'enseignement d'Aristote en ses autres traités pour être issu de lui, tout au moins en sa partie principale, avant que l'auteur ne s'engage dans ce que les commentateurs ont convenu d'appeler τὰ μετὰ τὰς κατηγορίας, les *postattributions*.

Un autre problème crucial que n'a cessé de poser ce traité réside en son propos. Chez les anciens comme plus récemment, on en a fait tour à tour et sous des angles divers la discussion de fonctions grammaticales (v.g., Trendelenburg, Benveniste), de modes de l'être réel (v.g., Bonitz) et de problèmes logiques touchant l'énonciation (v.g., Apelt) — cela, quand on ne cherchait pas à combiner de quelque manière plusieurs de ces points de vue, pour qualifier le propos d'Aristote (v.g., Vollrath). Ce n'est, bien sûr, pas le lieu, ici, de développer une discussion approfondie du problème et nous devons en réserver la tâche à un commentaire en bonne et due forme des *Attributions*⁴. Mais en attendant, pour compenser quelque peu l'effet de désorientation que le lecteur pourrait retirer de cette divergence des interprétations, soulignons, tout de même, qu'une lecture très attentive de la lettre du traité suggère assez nettement une interprétation beaucoup plus en accord avec la place que lui a faite la tradition à l'intérieur de la logique et de la logique dite du premier acte.

3. Cf. en particulier Eugène DUPRÉL, *Aristote et le traité des Catégories*, dans *Archiv für Geschichte der Philosophie*, XXII, p. 247 sq., Berlin, 1909; Suzanne MANSION, *La doctrine aristotélicienne de la substance et le traité des Catégories*, dans *Proceedings of the Tenth International Congress of Philosophy*, Amsterdam, 1949, p. 1097-1100.

4. On peut aussi se référer à la thèse de doctorat en philosophie présentée par Gérard Allard en 1978 à l'Université Laval, à Québec, et intitulée : *Proème et notions prérequises à l'intelligence des Attributions d'Aristote* (370 p.). M. Allard y discute essentiellement le propos des *Attributions* et montre comment les quatre premiers chapitres préparent prochainement à l'intelligence de ce propos. Cf. aussi Yvan PELLETIER, *Le traité des Attributions, son propos, son proème*, communication présentée au Colloque international de la Société d'Études Aristotéliciennes, tenu à Québec, en juin 1979.

Il s'agit bien, croyons-nous, d'un traité de logique. C'est-à-dire qu'Aristote n'y prétend pas, comme dans sa *Métaphysique* et ses traités naturels, proposer des enseignements directement sur les choses en elles-mêmes, dans leur façon d'exister réellement, mais plutôt sur des propriétés nouvelles qu'elles revêtent inévitablement dans la raison, lorsque celle-ci les connaît. Il s'agit, de plus, de considérations logiques concernant ce qu'Aristote regarde comme le premier acte de la raison humaine : *appréhender* ce que sont les choses et se former une représentation la plus distincte possible de leur essence, c'est-à-dire, ultimement, une définition. Plus précisément encore, Aristote veut en ce traité faire prendre conscience à la raison des premiers principes d'où procède nécessairement son appréhension adéquate de toute essence proportionnée à sa connaissance. Aristote enseigne, en somme, que, lorsque la raison humaine travaille à se représenter ce qu'est en son essence quelque sujet proposé à sa connaissance, elle doit chaque fois tout d'abord se la représenter comme une substance ou comme l'un des accidents décrits en son traité, c'est-à-dire découvrir laquelle de ces dix attributions premières exprime proprement, quoique on ne peut plus communément, l'essence de ce sujet. C'est le nécessaire premier pas qui seul, s'il est suivi d'une division progressive bien menée de cette première attribution, peut conduire ultimement à la formation de la définition la plus appropriée de la chose. Aristote, voulant ainsi, en son premier traité logique, guider la première étape de la raison sur la voie de la définition, énumère les dix attributions où commence toujours cette opération, les décrit, puis en fournit une première division et quelques marques de nature à habiliter la raison à reconnaître plus facilement laquelle convient pour la première appréhension de chaque sujet.

En mettant ainsi à la portée de la raison humaine les dix attributions les plus communes à travers lesquelles la raison humaine se représente premièrement l'essence de toutes choses et en lesquelles se résout toute investigation de leur définition, Aristote voulait et croyait poser les fondements d'une logique de la simple appréhension. Ses disciples l'ont compris plus ou moins distinctement, qui ont ordonné au complément de ce traité leurs propres efforts pour une bonne direction de cet acte de la raison. Porphyre, par exemple, a donné lui-même comme une Ἰσχυρογνή, c'est-à-dire une *Introduction* à ces *Attributions*, la description qu'il fait des cinq types d'universaux formés par la raison, puisque Aristote les présume connus, quand il rédige son traité. Et on peut voir que Boèce, en écrivant ses traités *De la division* et *De la définition*, s'est efforcé d'expliquer les exigences auxquelles doit satisfaire la raison à la suite de sa première saisie de l'essence de son sujet à travers l'une des attributions premières : *diviser*

celle-ci pour découvrir graduellement, de différence en espèce, et de genre en différence, les éléments requis pour *définir* distinctement l'essence visée.

Nul doute, donc, quant à nous, sur l'importance capitale de ce court traité des *Attributions*, pour qui entend sérieusement redécouvrir comment Aristote comprenait la philosophie et, plus particulièrement, l'assistance que peut attendre de la logique celui qui s'adonne à la philosophie.

Le commentaire d'Ammonios

En l'absence de tout commentaire français et de tout commentaire récent des *Attributions*, nous avons cru utile de joindre à notre traduction du texte aristotélicien celle du commentaire d'Ammonios d'Hermeias. Ce commentaire présente l'intérêt particulier de ramasser en un texte assez bref les principales objections et interprétations qui ont eu cours dans la discussion des *Attributions*, aux premiers siècles de notre ère. De plus, le roumain est la seule langue moderne en laquelle ce commentaire était jusqu'ici accessible.

On sait assez peu de choses certaines sur Ammonios lui-même, sinon qu'il fut un membre et un directeur influent de l'École philosophique d'Alexandrie vers la fin du V^e siècle. Frère, semble-t-il, d'Héliodore, philosophe, et quatrième fils d'Hermeias, un autre philosophe et son prédécesseur direct à la tête de l'École d'Alexandrie, Ammonios s'insère dans une longue tradition de philosophes remarquables caractérisés comme néoplatoniciens et dont plusieurs se sont particulièrement signalés par un effort de concilier Platon et Aristote. Les plus marquants en sont Ammonios Saccas, Plotin, Porphyre et Jamblique au III^e siècle, puis Syrianos à la fin du IV^e siècle et Proclus au V^e. Ammonios d'Hermeias a donc été élevé et instruit dans un milieu propice à la philosophie. Fils de philosophe, il a suivi l'enseignement de Proclus à Athènes vers 480 et la tradition le fait même genre de Syrianos. Il a ainsi eu l'occasion d'acquérir de très vastes connaissances en philosophie, en astronomie, en mathématiques et en bien d'autres domaines. Vers la fin du V^e siècle, il assume la direction de l'École d'Alexandrie, où son enseignement fait des disciples nombreux et eux-mêmes féconds et influents, tels Simplicios, Philopon, Asclépios, Damascios, Théodotos, Olympiodore et, à travers ce dernier, David et Élias.

De l'enseignement d'Ammonios sont nés une multitude de commentateurs de Platon et surtout d'Aristote, inspirés par son verbe oral, mais rédigés de la main de disciples qui, sans avertir, y ont plus ou

moins mêlé leurs propres élaborations. Ces commentaires nous sont généralement parvenus sous le nom des disciples, mais quelques-uns ont gardé le nom d'Ammonios. De ces derniers, l'un porte sur le traité *De l'Interprétation*, un autre sur l'*Isagogè* de Porphyre, quelques fragments commentent les *Premiers Analytiques* et le commentaire dont nous présentons ici la traduction vise les *Attributions*. Celui-ci n'est malheureusement pas le meilleur qui ait été inspiré par Ammonios et il est certainement dû aux offices d'un disciple de moindre talent que les rédacteurs des commentaires sur l'*Isagogè* et sur le traité *De l'Interprétation*. Cependant, c'est, lui aussi, un commentaire universel, c'est-à-dire suivant le texte aristotélicien presque mot à mot, surtout en ses premiers chapitres. À ce titre, il présente plusieurs mérites. Il revêt d'abord un double intérêt historique : *comme aboutissement* de la discussion menée sur les *Attributions* dans l'École d'Athènes et d'Alexandrie, on y retrouve la plupart des principales questions qui surgissent, pour les prédecesseurs et les contemporains d'Ammonios, de la lettre du traité et les réponses qu'ils y suggèrent ; *comme inspiration* de multiples commentaires, on y trouve comme le germe de presque tout ce qu'on rencontrera de façon plus développée dans les commentaires de disciples subséquents : Philopon et Olympiodore, d'abord, qui ajoutent fort peu ; mais même Simplicios et Étias. Le commentaire d'Ammonios présente aussi un intérêt doctrinal : malgré sa brièveté, il fourmille d'excellentes suggestions pour mener à bien l'étude des *Attributions* jusque dans ses passages les plus difficiles. De fait, nous croyons même qu'un texte de cet ordre est proprement indispensable pour entrer dans l'intelligence du texte d'Aristote. Car, Aristote écrit avec tant de concision et de rigueur que son texte seul déconcerte et laisse dans la stupeur. Le lecteur ne saisit pas dès l'abord assez de ce que dit Aristote pour être à même de s'étonner de manière féconde et de formuler des questions précises. Devant une lettre aussi impénétrable, Ammonios — surtout si on lui joint la lecture de ses disciples, et tout spécialement dans les deux commentaires très parents de Philopon et d'Olympiodore — rend un service inestimable, en ce qu'il oriente la recherche, pose les bonnes questions et attire l'attention sur la perfection et la rigueur du texte, où chaque mot tient sa place et joue son rôle. En outre, le commentaire d'Ammonios peut fournir son secours même à un lecteur encore assez nouveau dans l'étude d'Aristote. En effet, il est écrit dans une langue très simple et, s'il soulève des questions nombreuses et parfois fort difficiles, il s'en tient toujours à une explication relativement simple et parfois trop commune, peut-être. Cette explication est même à quelques endroits superficielle, comme lorsque par exemple, Ammonios explique l'utilisation de λέγεται, *on dit*, dans la description de la substance, par le fait

qu'Aristote ne serait pas satisfait de la description qu'il présente ; ou quand il justifie la place de la discussion des relatifs, à la suite immédiate du quantifié, par le fait qu'ils se sont trouvés mentionnés dans la discussion de ce dernier. Mais, abstraction faite de tels passages, le commentaire d'Ammonios est extrêmement précieux pour pénétrer dans l'intelligence de la doctrine aristotélicienne des attributions.

Notre traduction

Nous avons traduit le texte aristotélicien d'après sa meilleure édition critique actuelle, réalisée par L. Minio-Paluello en 1949 (corrigée en 1956) pour la *Bibliothèque des écrivains classiques d'Oxford (Scriptorium classicorum bibliotheca oxoniensis)*. Nous avons toutefois omis les lignes 2b6, 6a, 6b, 6c, simple répétition de la phrase précédente et nous avons préféré des variantes suggérées par d'autres manuscrits en 2a6, 2a7, 2a26, 3b26, 7b17, 11a6, 13b24, 13b31, 13b34 et 14a18.

Quant à notre traduction du commentaire d'Ammonios, elle a été réalisée d'après le texte établi par A. Busse dans les *Commentaria in Aristotelem graeca* de l'Académie berlinoise et publié en 1895. Nous y faisons référence en marge, pour plus de commodité. Encore là, nous avons adopté des versions différentes aux endroits suivants : p. 8, 5-6 ; 11, 2-3 ; 12, 5 ; 19, 10 ; 20, 6 ; 21, 13 ; 21, 20-23 ; 21, 28 ; 28, 14 ; 34, 3 ; 35, 4-5 ; 37, 6 ; 51, 17, note, li. 6 et 23 ; 59, 4 ; 108, 8. De plus, à l'imitation de Minio-Paluello pour le texte d'Aristote, nous avons changé l'accentuation de $\tau\omicron\upsilon$ en $\tau\omega\upsilon$ chaque fois qu'il s'agissait du nom de l'attribution du lieu. Comme Minio-Paluello, nous croyons que l'adverbe indéfini convient mieux que l'adverbe interrogatif pour cette fonction, en cohérence avec la manière dont sont nommées les attributions parentes.

Nous avons cru bon de reporter les notes respectivement à la fin du traité et du commentaire, pour éviter l'effet d'encombrement. Dans ces notes, par ailleurs, nous nous sommes généralement restreints à ce qui nous paraissait requis pour effectuer intelligiblement le passage du grec au français. Nous avons limité au maximum tout ce qui viserait à une interprétation ou à un commentaire doctrinal de l'exposé aristotélicien, croyant cette tâche assez considérable pour appeler plutôt un travail ultérieur. Par contre, nous avons inclus en ces notes, pour le commentaire d'Ammonios, la traduction de toutes les leçons différentes notées par Busse et qui nous ont paru de quelque intérêt pour une meilleure intelligence du traité ou du commentaire.

Enfin, on trouvera dans la présente traduction un certain nombre de nouveautés dont il ne sera peut-être pas superflu de signaler et de

justifier brièvement ici les principales. Dans cet ordre, on aura déjà remarqué que nous n'avons pas voulu nous en tenir à la façon devenue traditionnelle de traduire Κατηγορία, le titre du traité, par *Catégories*, sa simple translittération. Ce terme inutilement abstrait nous paraît en bonne partie responsable de la difficulté énorme que le lecteur moderne trouve toujours à saisir le propos exact du traité. Le titre grec est beaucoup plus concret et dit bien plus nettement de quelle nature est ce dont Aristote entend traiter. Or, la langue française possède, pour le traduire, un mot conforme à son génie propre, le mot *Attributions*. La substance et ses neuf flexions sont pour Aristote des attributions. Non pas, cependant, comme plusieurs l'entendent, des attributions déjà faites, c'est-à-dire des énonciations, signes extérieurs, d'après Aristote, de l'opération où la raison compose un attribut à un sujet pour juger de leur conformité. Mais plutôt des attributions *éventuelles*, des conceptions susceptibles d'être attribuées par la raison aux choses réelles pour exprimer leur nature comme elle lui est connue. Aristote, justement, veut parler des premiers chefs d'attribution, de ces attributions où se résout ultimement toute attribution propre à représenter l'essence d'un sujet.

On devrait donc voir que le titre *Attributions* traduit plus parfaitement Κατηγορία que ne le fait cette espèce de corps étranger peu assimilable que constitue en cette occurrence le mot *Catégories*. Sans compter que ce choix laisse plus à l'aise le traducteur devant les formes verbales du mot κατηγορία. En effet, qui par exemple fait facilement le lien entre des catégories et la règle que donne Aristote en son chapitre 3: *Quand un être s'attribue à un autre* (καθ'ἑτέρου κατηγοροῦνται) *comme à un sujet inférieur, tout ce qui se dit de l'attribut* (ὅσα κατὰ τοῦ κατηγορουμένου λέγεται) *se dira aussi du sujet* (1b10)? Autre observation frappante: le seul passage où Aristote, effectivement, utilise κατηγορία (3a34-36) ne peut pas être rendu intelligiblement par le mot *catégorie*. On pourrait sans doute regretter qu'*attribution* n'aligne pas exactement, parmi ses significations, à côté de celle qui nous intéresse ici, celle d'accusation. De ce fait, *attribution* ne se trouve pas, comme κατηγορία, à suggérer prochainement la similitude qu'offre la procédure civile ou criminelle pour manifester la nature de l'appréhension intellectuelle. Mais ce léger défaut, de toute façon, n'ajoute rien dans la balance en faveur du choix du mot *catégorie* pour tout ce qui concerne la traduction du traité aristotélicien.

Autre innovation importante: nous avons respecté le plus fidèlement que nous l'avons pu le choix qu'Aristote a fait d'user de termes concrets en nommant les neuf attributions autres que la substance. Il est peut-être plus difficile de trouver nécessaire de procéder de la sorte,

car Aristote semble s'intéresser aux neuf attributions accidentelles beaucoup plus en ce qu'elles sont aptes à exprimer l'essence même de certains accidents qu'en ce qu'elles font connaître quelque substance par ses accidents. D'autant plus, d'ailleurs, que pour nous en tenir à des termes concrets en français, il nous faut, tant soit peu, élargir l'usage de certains mots. *Quantifié*, par exemple, et *qualifié* ne sont généralement pas utilisés pour signifier aussi largement tout ce qui est doué de quelque quantité ou qualité. Pourtant, plusieurs raisons inclinent vers le choix des formes concrètes. En premier lieu, Aristote lui-même les a préférées. Y était-il tout simplement obligé par l'absence, à son époque, de termes abstraits suffisamment familiers? Peut-être cela a-t-il joué un rôle quelconque, mais insuffisant, nous semble-t-il. En effet, trop de choses, outre cela, pouvaient y incliner Aristote. Tout d'abord, Aristote paraît bien être d'avis, d'une manière générale, qu'il est plus facile pour la raison d'appréhender la nature d'un accident en le considérant dans son application même à un sujet qu'en tâchant de faire tout à fait abstraction de celui-ci. On le voit procéder ainsi de façon manifeste en d'autres contextes. Lorsque, dans la *Métaphysique*, par exemple, il veut faire comprendre la nature de la sagesse, il se tourne tout de suite vers le sage comme vers un terrain plus familier et plus approprié à son appréhension.

Puisque cette science est l'objet de notre recherche, ce qu'il faudra examiner, c'est de quelles causes et de quels principes la sagesse est science. Si on considère les jugements qu'on porte d'ordinaire sur le sage, la réponse à cette question pourra sans doute en recevoir beaucoup plus de clarté⁵.

Dans ce contexte, on peut aussi souligner la façon toute particulière dont Aristote présente la qualité, au chapitre 8, bien qu'elle se prête de fait à des arguments dans les deux directions. Dans cette présentation, en effet, Aristote appelle abstraitement ποιότης, *qualité*, ce dont il fait l'objet de ce chapitre, puis manifeste cet objet à travers le terme concret ποιόν, *qualifié*. D'un côté, comme Aristote emploie ici le terme abstrait, il ne paraît pas y avoir à son point de vue d'empêchement doctrinal au moins, si tant est qu'il y aurait quelque empêchement d'ordre pédagogique, à nommer même les autres attributions dans l'abstrait. D'un autre côté, cependant, la manifestation de la ποιότης par le ποιόν qu'effectue là Aristote tombe à vide, si le traducteur français ne s'est pas pourvu d'un terme concret en corrélation avec *qualité*. D'autres situations de ce genre se présentent, d'ailleurs, dans le traité même, mais surtout dans son commentaire, quand des attri-

5. I, c. 2, 982a3-7. Trad. Tricot.

butions sont comparées aux espèces d'autres attributions sous certaine apparence que les premières présentent d'être paronymes des secondes. Ainsi, par exemple, quand Aristote d'abord, puis Ammonios, plus longuement, voient l'attribution *κεῖθεν*, être posé, de même que ses espèces, comme entretenant une relation de concret à abstrait avec la *θέσις*, *position*, espèce des relatifs, et ses propres inférieurs (c. 7, 6b12-14). On pourrait peut-être mentionner aussi, à ce propos, la confusion qui naît à donner, contrairement au procédé d'Aristote, le même nom à certaines espèces des attributions et à certaines des autres attributions. Quelle confusion, par exemple, si on appelle *lieu* ou *temps* à la fois des espèces du quantifié, le *τόπος* et le *χρόνος*, et des attributions premières, le *ποῦ* et le *πότε* !

Mais l'argument le plus important, à notre sens, pour faire préférer les expressions concrètes, c'est, dirions-nous, l'ambiance générale du traité. Aristote, en effet, paraît toujours y parler non pas abstraitement des notions universelles mais, plutôt, du sujet à connaître en la façon dont il est connu et en les attributions à travers lesquelles on appréhende son essence et ses accidents. On peut considérer sous ce rapport les préattributions, où Aristote considère les choses connues quant aux noms et à la composition où leur connaissance peut conduire ; puis, quant aux autres sujets dont elles peuvent ou non par la suite favoriser la connaissance. Surtout, on peut prendre en ligne de compte ce à quoi Aristote accorde nommément le premier rang dans la première attribution. *Est la substance dite le plus proprement, premièrement et principalement, affirme très fortement Aristote, celle qui n'est ni dite d'un sujet ni en un sujet* (c. 5, 2a11), celle, donc, qui est simplement sujet de connaissance.

En tout cas, sans peut-être apporter rien de tout à fait définitif sur la question, ces considérations devraient certainement laisser voir qu'il y a sérieusement là matière à doute ; et en ce doute, ne serait-il pas plus prudent de s'en tenir à la façon aristotélicienne de dire les choses, puisqu'il s'agit tout de même ici de traduire Aristote ? De toute façon, même en dehors de ce débat et des scrupules qu'il peut laisser, le contexte particulier dans lequel nous présentons notre traduction nous obligeait déjà à adopter une traduction des plus littérales. En effet, faire suivre un texte traduit de la traduction de son commentaire oblige à garder dans le texte de base tout ce que le commentateur conserve lui-même, se donne la peine d'expliquer ou ce à quoi il accorde de l'importance. En procédant autrement dans ce cas, en effet, bien des passages du commentaire d'Ammonios perdraient tout leur intérêt, dussent-ils même demeurer intelligibles.

Ce sont là les différences majeures que notre traduction présente avec les autres traductions actuelles. Pour le reste, nous en avertirons à mesure le lecteur, en renvoyant à des notes explicatives, à la fin du texte. Il ne s'agira sans doute que d'une multitude de détails comme peuvent peu à peu en suggérer plusieurs années d'études et de discussions attentives et répétées d'un texte (un mot plus adéquat, parce que plus concret ou plus cohérent avec l'ensemble de l'exposé ; un contre-sens plus ou moins important évité ; etc.), mais dont l'ensemble contribuera de façon importante, nous l'espérons, à une plus saine intelligence du traité.

Il nous reste maintenant à remercier tous nos collègues et auxiliaires dont les suggestions et souvent même les objections nous ont permis d'améliorer sensiblement le travail original. Nous voudrions, aussi, exprimer notre reconnaissance toute spéciale à Monseigneur Maurice Dionne. Sans qu'il ait participé au détail de l'élaboration du présent travail, c'est de lui principalement que nous tenons la formation logique et philosophique qui l'a rendu possible. Il faut encore signaler que tout l'appareil lexical, à la suite des notes, est dû au zèle de M. Louis Ouellet, un auxiliaire de recherche dont nous ne saurions trop estimer les services. De plus, nous devons certaines facilités et commodités que nous avons connues dans la réalisation de notre volume à quelques loisirs qu'ont bien voulu nous accorder la Faculté de philosophie de l'Université Laval et le Collège de Sainte-Foy, ainsi qu'à des subventions du programme de formation des chercheurs (F.C.A.C.) du Gouvernement du Québec et du budget spécial de recherche de l'Université Laval. Mentionnons enfin que le présent ouvrage a été publié grâce à une subvention de la Fédération canadienne des études humaines, dont les fonds proviennent du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada.

Yvan PELLETIER, Gérald ALLARD et Louis BRUNET,
septembre 1981.